

Rapporteur général en charge du budget : M. Martial WESLY

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Rapports relatifs aux sociétés d'économie mixte et au Comité régional du Tourisme (CRT) – Exercice 2015 »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Président du Conseil régional présente les rapports relatifs aux Sociétés d'économie mixte dans lesquelles la Région est partie prenante, et au Comité régional du tourisme.

La Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne (SEMAEB) a poursuivi en 2015 ses missions de développement du territoire. Elle a aussi prolongé sa restructuration en créant un pôle Études, énergie et environnement. Une augmentation de capital a été réalisée, dédiée à la constitution d'une société de portage immobilier pour les entreprises.

La Société anonyme bretonne d'économie mixte d'équipement naval (SABEMEN) porte les navires exploités par la société BAI (Brittany Ferries). Celle-ci connaît une nouvelle progression de l'activité passagers nettement supérieure au marché (+7,7 % pour +0,4 %). L'activité fret, en recul de 0,9 % en 2014, s'est fortement redressée (+6,6 %), profitant du dynamisme de l'économie britannique.

Le Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA) a étendu son activité en 2015 avec la mise en œuvre du conseil technologique aux entreprises, une démarche d'information et promotion des algues, ainsi que des journées de formation. Il a développé sa participation aux travaux d'autres structures.

Le Comité régional du tourisme est resté actif dans le cadre de ses missions de marketing, de promotion de la Bretagne, d'animation des grands chantiers, et d'observation. En 2015, la région a enregistré une hausse de fréquentation (+2,5 %), avec la création des 10 Destinations touristiques visant à présenter une offre mieux structurée. Les sites web ont connu une fréquentation en hausse, de nouveaux partenariats ont été développés et 72 films ont été tournés en région. Les grands chantiers se sont prolongés, en vue de valoriser les différentes formes d'itinérances, de s'interroger sur les aménagements offerts aux usagers des canaux, d'inscrire davantage le développement durable dans l'offre touristique.

2. Observations du CESER sur les propositions du Président du Conseil régional

Après avoir pris connaissance des différents rapports, ceux concernant la SEMAEB, la SABEMEN et le Comité régional du tourisme n'appellent pas d'observations particulières au vu des informations fournies.

En ce qui concerne le CEVA, le CESER avait souligné l'an dernier la question posée par les fonds propres négatifs. Il relève au 31 décembre 2015 une amélioration du bilan, dont les capitaux propres redeviennent heureusement positifs, ceci grâce aux résultats de l'exercice et à une opération de réévaluation, sans pour autant reconstituer le capital. Comme il est indiqué dans le rapport, la situation reste fragile, les bénéfices constatés résultant d'éléments exceptionnels, alors que les charges excèdent largement les produits d'exploitation.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Rapports relatifs aux sociétés d'économie mixte et au Comité Régional du Tourisme (CRT) – Exercice 2015

Nombre de votants : 101

Ont voté pour l'avis du CESER : 96

Valérie FRIBOLLE (CCIR), René LE PAPE (CCIR), Jean-François LE TALLEC (CCIR), Dominique LECOMTE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Edwige KERBORIOU (CRAB), Jacques JAOUEN (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Michel GUEGUEN (CRMA), Emmanuelle TOURILLON (CRMA), Patrick CARE (UE-MEDEF), Béatrice COCHARD (UE-MEDEF), Christine LE GAL (UE-MEDEF), Jean-Bernard SOLLIEC (UE-MEDEF), Serge LE FLOHIC (UPA), Lucien TRAON (CGPME), Didier LUCAS (Par accord FRSEA-CRJA), Franck PELLERIN (Par accord FRSEA-CRJA), Thierry MERRET (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Elisabeth HERVE (Par accord FRCIVAM-IBB), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Gérald HUSSENOT (CRPMEM), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Hervé JENOT (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe LE ROUX (UNAPL), Sylvère QUILLEROU (CNPL), Joëlle DEGUILLAUME (Par accord entre les Unions régionales des professionnels de santé URSP), Jean-Philippe DUPONT (Par accord SNCF-RTF-EDF-ERDF-RTE-GDF-SUEZ-La Poste), Sylvie GUILBAUD (Par accord UDES-UNIFED), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Patrick JAGAILLE (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Véronique LAUTREDOU (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Marie-Pierre SINOU (CFDT), Joël SIRY (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Patrice BOUDET (CGT), Jean Edmond COATRIEUX (CGT), Claudine CORNIL (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Danièle KERJAN (CGT), Françoise LE LOARER (CGT), Thierry LENEVEU (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Marie-France THOMAS (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Annie COTTIER (CFTC), Pierre EUZENES (CFTC), Catherine TANVET (CFE-CGC), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marc CLERY (FSU), Lionel LE BORGNE (URAF), Annie GUILLERME (URCIDFF), Nadia LAPORTE (FCPE), Guylaine ROBERT (APEL), Isabelle TOXE (Par accord URAPEI-CREAI), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), François HERVIEUX (Par accord CLCV-UFC - Que choisir), Michel MORVANT (Union régionale des PACT-ARIM et Habitat et développement en Bretagne), Hervé LATIMIER (Kevre Breizh), Patrice RABINE (Théâtre de Folle Pensée), Alain LE FUR (UNAT), Jean-Emile GOMBERT (Par accord entre les Universités de Bretagne), Alain CHARRAUD (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Yann-Hervé DE ROECK (FEM), Bertrand LAOT (Union régionale de la Mutualité française), Didier GILBERT (Par accord CPAM-CAF-RSI-MSA), Bernard GAILLARD (CRSA), Zoé HERITAGE (IREPS), Léa MORVAN (CRIJ), Yannick HERVE (CRAJEP), Marie-Pascale DELEUME (Association Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Association Eau et rivières de Bretagne), Daniel PIQUET-PELLORCE (Bretagne vivante), Alain THOMAS (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Yves MOELO (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Chantal BEVILLON (Personnalité qualifiée), Frédérique BONNARD-LE FLOC'H (Personnalité qualifiée), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée), Pauline PAOLI (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 5

Joël JOSSELINE (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO)

Adopté à l'unanimité



Je m'exprime sur ce sujet au nom des associations Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante et le réseau Cohérence.

La note sur le Centre d'Étude et de Valorisation des Algues (CEVA) fait apparaître une situation financière tendue : le résultat d'exploitation qui est négatif en 2015 est juste rééquilibré par un apport exceptionnel. Ceci fait dire au Conseil régional que « la situation du CEVA reste fragile ».

Pour nos associations, le CEVA, avec ses 25 salariés basés à Pleubian en Côtes d'Armor, est un pilier indispensable à la recherche et au développement de la filière « Algues » bretonne dans son ensemble, ainsi qu'aux études et suivis sur les marées vertes. Aussi il faut absolument éviter que le CEVA ne disparaisse faute de soutien financier. Cet organisme de recherche appliquée apparaît comme étant de niveau régional, et dans le cadre de la loi NOTRe la place de la Région est à reconsidérer pour l'orientation des missions du CEVA en apportant un soutien ferme tant en capital qu'en financement des missions.

Pour nous c'est dans le cadre de la politique régionale de la filière « Algues » qu'il y a lieu de repenser la place des acteurs et du soutien à leur apporter. C'est ainsi qu'il y aurait lieu de positionner au niveau régional le port de Lanildut, premier port de débarquement d'algues en Europe avec 30 000 tonnes par an, ainsi que les goémoniers de la Mer d'Iroise et enfin aider à une reprise de l'usine Cargill de transformation des algues laminaires basée à Lannilis dans le nord-Finistère, qui est actuellement en recherche de repreneur. L'arrêt éventuel de cette usine de transformation des algues laminaires, outre les 65 emplois directs qui sont menacés, fragiliserait très sérieusement la filière « Algues » bretonne.

En conclusion nous demandons au Conseil régional que la réflexion sur la filière « Algues » soit relancée le plus rapidement possible en prenant en compte les éléments ci-dessus et proposant un développement durable tenant compte des contraintes sanitaires, environnementales, sociales et économiques.